

POLITIQUE Maires du Bas-Rhin

Satané hamster !

Le petit rongeur protégé s'est invité à l'assemblée générale des maires du Bas-Rhin. C'est sur ce thème que le débat entre élus et préfet a été le plus vif.

« **U**n maire inquiet » : c'est ainsi que Gilbert Viola, maire d'Ittenheim – où se tenait l'assemblée générale des maires du Bas-Rhin – s'est qualifié mercredi soir. Ce qui l'inquiète, c'est le hamster. Il bloque, a-t-il expliqué, ses projets de ZAC (zone d'aménagement concerté) et de zone d'activités au point qu'une entreprise locale, qui veut s'agrandir, risque de s'en aller. « C'est inacceptable ! » a estimé le maire, provoquant la plus forte salve d'applaudissements de la soirée.



La réunion à Ittenheim s'est prolongée bien au-delà de l'heure prévue. PHOTO DIA — MICHEL FRISON

Signature écologique

Le préfet Stéphane Bouillon, qui parlait pour la première fois devant les maires bas-rhinois – un « bizutage », a-t-il souri – a répondu. Il a rappelé les engagements de la France, sa condamnation, la lourde sanction

(117 millions d'e) qui tombera si les efforts pour le hamster ne sont pas couronnés de succès. « C'est un contentieux où l'on est très très serré », a-t-il commenté ;

« Pour sortir du piège du hamster, il faut qu'on en trouve, en nombre » – et donc qu'on en réintroduise. « Je vais faire des lâchers », a assuré le préfet. À ses yeux, il s'agit aussi de défendre « la signature écologique » de l'Alsace, qui est « un atout dans la compétition internationale ». Les maires du Bas-Rhin ont aussi travaillé sur la fiscalité (nouvelle taxe d'aménagement, taxe de séjour), mais c'est surtout le dossier des rythmes scolaires qui a provoqué le débat.

Si douze communes seulement appliqueront la réforme à la rentrée, sa généralisation en 2014 pose en effet bien des questions. Guy-Dominique Kennel, président du conseil général, a évoqué le surcoût inévitable des transports scolaires (750 000 € au

moins), puisque la réforme va faire travailler les écoliers le mercredi matin et/ou le samedi matin. Dans le cas d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI), il a invité les maires dépendant d'un même collège à se coordonner, et à ajuster les horaires des écoles pour « optimiser les tournées d'autocars ». Pour l'instant, a-t-il assuré, la gratuité des transports scolaires (écoliers et collégiens) n'est pas remise en cause.

Les élus se sont aussi inquiétés de l'accueil périscolaire. Les décisions devront être prises, a rappelé Joseph Ostermann, président de l'association des maires, dès février, juste un mois avant les élections. « ce qui ne facilitera pas la concertation... » ■

JACQUES FORTIER

UN REDÉCOUPAGE DISCRET

Le redécoupage cantonal était à l'ordre du jour. Mais le préfet Stéphane Bouillon n'a pas été très disert sur la refonte des cantons du Bas-Rhin, qui doivent passer de 44 à 23 – et où seront élus des binômes homme-femme en 2015. « Je n'ai pas de carte départementale », a-t-il répondu aux élus qui auraient voulu en savoir plus. « Mes instructions étaient : ne faites pas de carte ! » Il n'a fait que rappeler que le critère démographique (une moyenne de 46 500 habitants dans le Bas-Rhin) était déterminant, ainsi que le souci de ne pas partager d'intercommunalités. Mais il n'a donné aucun exemple. Ce sont pour l'instant les services de l'Intérieur qui travaillent sur les rapports des préfets. Les propositions de redécoupage redescendront dans quelques semaines et seront soumises aux conseils généraux, qui donneront cet automne un avis consultatif. C'est ensuite le Conseil d'État qui vérifiera, département par département, la conformité du redécoupage aux principes énoncés dans la loi.